

Décision

Générale

colonial

## Décision n° n° 76 23 janvier 1943

n° 76 23

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

23 janvier 1943

Numéro JO

n° 3 du 01/02/1943

Date du numéro

1 février 1943

### TEXTE INTÉGRAL

Mr. TROBAS Marcel, Adjoint de 2ème classe des Services Civils des Colonies, est nommé à titre provisoire et par intérim cumulativement avec les fonctions dont il est chargé au Cercle de Djibouti, Juge Suppléant près le Tribunal de Première Instance de Djibouti en remplacement de Mr.FRANCHETTE. Avant d'entrer en fonction Mr. TROBAS prêter le serment prévu par la loi.